

19.06.2024 - 14:25 Uhr

L'avenir est aux forfaits en combinaison avec le tarif à la prestation

Bern (ots) -

Les partenaires tarifaires H+ Les Hôpitaux de Suisse et santésuisse se réjouissent de la décision de principe du Conseil fédéral en faveur d'un nouveau tarif médical en tant que système cohérent. La fédération des assureurs maladie et la faîtière des hôpitaux soutiennent ce paquet global depuis longtemps. Les deux partenaires tarifaires déplorent néanmoins que seule une partie des forfaits soumis à approbation puisse être implémentée rapidement. Il convient maintenant de préparer soigneusement l'introduction du nouveau tarif médical. H+ Les Hôpitaux de Suisse et santésuisse acceptent la proposition de compromis du Conseil fédéral et, en partenariat, s'engageront activement en faveur du système de santé suisse afin de contribuer à une mise en oeuvre aussi fluide que possible tout en veillant au respect des directives du Conseil fédéral.

Avec les forfaits ambulatoires, le Conseil fédéral approuve un système tarifaire qui repose sur des coûts objectifs - une première pour ce domaine. Les deux fédérations regrettent néanmoins que seule une partie des forfaits soumis ait été approuvée. Il subsiste donc un important potentiel pour des forfaits supplémentaires.

L'Organisation tarifs médicaux ambulatoires (OTMA SA) devra donc absolument en soumettre de nouveaux pour approbation et les introduire rapidement.

Le Conseil fédéral a également approuvé le tarif à la prestation TARDOC. Les enjeux des soins médicaux de base et de la psychiatrie seront appréhendés de manière plus actuelle et appropriée que jusque-là. C'est pourquoi H+ Les Hôpitaux de Suisse et santésuisse soutiennent depuis longtemps le paquet global composé de forfaits et d'un tarif à la prestation et appuient ce compromis. Ensemble, les deux approches tarifaires constituent un système global pertinent, qui pourra contribuer au succès du système de santé de demain.

Nouveau système tarifaire sur le modèle de SwissDRG

Le Parlement et le Conseil fédéral ont insisté à plusieurs reprises sur la nécessité de remplacer le TARMED par un tarif aussi actuel que possible. Par sa décision, le gouvernement a posé les jalons en ce sens. Cela garantit que les hôpitaux, les médecins et les assureurs disposent des bonnes incitations et que l'efficience sera récompensée. Les forfaits ambulatoires sont aisément compréhensibles et simples à appliquer. Ils reposent sur des règles impératives et sur des critères vérifiables, ce qui va dans le sens d'une réduction des tâches administratives pour tous. Ils sont conçus selon le modèle du tarif stationnaire SwissDRG, qui est une réussite.

Avec ces forfaits, le système de santé suisse franchit une étape importante. La directrice de santésuisse, Verena Nold, relève avec satisfaction: "La Suisse disposera bientôt d'un système tarifaire unifié, indépendamment du fait que le patient passe ou non la nuit à l'hôpital." Les forfaits reposent sur des millions de données de coûts et de prestations des hôpitaux, ce qui permettra de développer continuellement le système. "Ces données réelles indiquent les charges générées par un traitement particulier. Sera donc toujours rémunéré ce qui a été fourni - pas davantage, mais pas moins non plus", précise la directrice de H+ Les Hôpitaux de Suisse, Anne-Geneviève Bütikofer. Les hôpitaux et les cliniques qui travaillent de manière efficiente seront récompensés, ce qui aussi est dans l'intérêt des patientes et des patients.

L'organisation tarifaire nationale travaille d'arrache-pied pour répondre aux exigences

L'OTMA SA est responsable de l'élaboration détaillée du système tarifaire conformément aux exigences du Conseil fédéral. Avec les partenaires tarifaires curafutura, FMH, H+ et santésuisse, les spécialistes travaillent d'arrache-pied pour que le système commun puisse être soumis dans le délai fixé par le Conseil fédéral. H+ Les Hôpitaux de Suisse et santésuisse participeront activement et en partenariat à ces travaux.

Contact:

Verena Nold, directrice de santésuisse, T 079 291 06 04,
verena.nold@santesuisse.ch

Anne Bütikofer, directrice de H+, tél. 031 335 11 63
medien@hplus.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100062172/100920700> abgerufen werden.